

May 1641

137

J'employay sur mon aprentisnee avec M. D. d. L. qui  
est a une lieue d'icy en sa maison de campagne.  
Il me conta fort au long tout ce qui s'est passe  
a la Cour, dans la decision de l'affaire, et pensa  
avoir procure avec Block un avantage si conside-  
rable a V. A. en ce qu'elle a este nommee pour  
tirer personne dans la Table (ce qu'ils ont  
eu mille peines a obtenir) que par la il est  
ouvert une porte au grand Conseil, d'achever  
la chose absolument en faveur de V. A. ne  
doubtant pas, en fin, que la sentence ne soit  
renversee totalement. Il a raisonne, dans son  
advis, fort doctement, et avec des arguments  
indisputables, si l'impedence ne l'eust emporte  
sur la raison. Pour l'Appel, il dit,  
que les Advocats de l'autre costé n'oseroient  
avoir ouvert la bouche pour le disputé, parce  
qu'autre costé elle est maintenue en possession,  
il y a decision au petitoire: qu'au reste, il  
n'y a rien de presse, par ce que partie ne  
peut rien remuer dans les premiers dix jours.  
J'ay pensé depuis, que je ferois d'avoir  
de luy un conseil par escrit de ses raisons  
pour m'en servir a instruire de nos nouveaux  
juges, qui desireront beaucoup a son sçavoir.



a sa probité, cognoissans d'ailleurs, qu'il n'est  
dixième en tout.

Je lui ay communiqué le projet d'un mémoire  
de ce que debura faire M. l'Electeur, -  
qu'il approuve fort. J'auray demain l'honneur  
de le monstrier à V. A. qui assurément  
en demeurera satisfaite, et trouvera que nous  
avons moyen de nous vanger de l'iniquité,  
et de procurer le bien de l'Infant et de la  
maison; qui est mon but.

Pendant que j'étois chez Dedit, Comberg avoit  
été icy avecq Compagnie de dames et hommes  
Anglois, à ce que dit mon Landinier, qui  
aujourdhuy pass' le temps à rire et à triquer  
dans mes plantays et dans la maison  
bien une heure ou deux. quelque'un de la  
Compagnie m'avoit laissé venir dans mon  
Cabinet un couplet de chanson qui sem  
beaucoup mieux le Bordel que l'Esglise,  
mon homme n'avoit cogneu que Comberg,  
mais l'on peut bien juger à peu près qui  
estoyent les autres.

Je suis obligé d'arriver enor icy aujourd'huy  
si V. A. ne me commande le contraire.

Je voudroij que Dedit fust si prest à recevoir,  
mais il a des affaires à desirer et à Liden.

qui s'occupent presque toute la semaine qui vient. Lundi tout finit, il s'en va un soir à la Haye, et  
je pourrais qu'il soit V. A. ce qu'aussi, s'il s'en donne avec ses mœurs, et elle ne sera  
agir de ses devoirs. aussi pourra elle s'occuper à parler à ceux qu'il affecte.

De non Carica de Hoijick, ce 2<sup>e</sup> Mars 1651.